

L'expansion de la grande distribution alimentaire: une fragilisation des espaces ruraux? Etudes de cas en Midi-Pyrénées

Michaël Pouzenc

▶ To cite this version:

Michaël Pouzenc. L'expansion de la grande distribution alimentaire : une fragilisation des espaces ruraux ? Etudes de cas en Midi-Pyrénées. CERAC. Commerce et espaces fragiles, pp.153-164, 2002. hal-01568283

HAL Id: hal-01568283

https://hal.science/hal-01568283

Submitted on 25 Jul 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

L'EXPANSION DE LA GRANDE DISTRIBUTION ALIMENTAIRE : UNE FRAGILISATION DES ESPACES RURAUX ? ÉTUDES DE CAS EN MIDI-PYRÉNÉES

par Michaël POUZENC

Dynamiques Rurales, Université de Toulouse 2

Résumé

Pour traiter des relations entre commerce et espace rural, l'approche la plus récurrente est centrée sur l'idée de déclin. Or, le présent article vise à montrer que cette approche n'est pas la seule pertinente. En partant de différentes hypothèses, notamment celle selon laquelle les catégories spatiales « rural » et « urbain » sont profondément transformées par l'évolution des pratiques des habitants, nous sommes conduits à prendre pour référentiel les espaces de vie de ces habitants, puis à définir différentes catégories de centralités commerciales. Après examen de la diversité de dynamiques que connaissent ces centralités, au regard des inventaires communaux de 1979, 1988 et 1998, il apparaît que l'évolution du commerce rural ne peut s'analyser strictement en termes de fragilisation des espaces ruraux.

Les relations entre commerce et espace rural sont le plus souvent abordées sur le registre de la fragilisation, pour ne pas dire du déclin ou de la désagrégation. Cette approche récurrente en termes de déclin enchaîne généralement les trois idées suivantes :

- Dynamique commerciale et dynamique de l'espace rural sont fortement liées ;
- Ces dynamiques sont globalement défavorables : l'espace rural est fragile, le commerce y est déclinant ;
- Lutter contre le déclin commercial permet de lutter contre le déclin de l'espace rural.

L'une des questions posées par l'appel à communication du colloque d'Angers est symptomatique à cet égard : « Les politiques rurales peuvent-elles, à différentes échelles, enrayer la désagrégation commerciale dans les campagnes françaises ? ».

Nous pouvons toutefois nous demander si les relations entre commerce et espace rural se résument à la simple histoire d'un double déclin. En d'autres termes, l'approche en terme de déclin est-elle la seule pertinente pour analyser ces relations ? Cette question se pose tout particulièrement dans le secteur du commerce alimentaire : la restructuration de ce

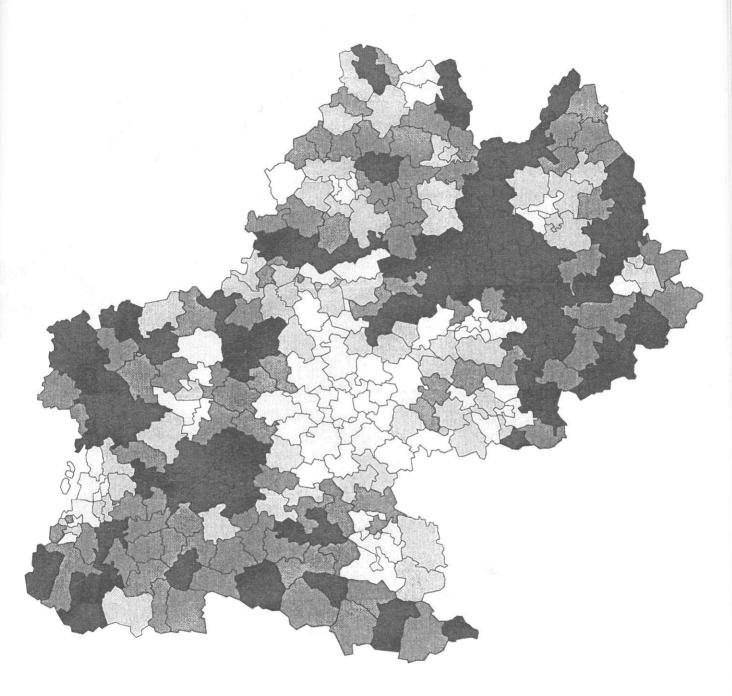
secteur, c'est-à-dire avant tout le développement de la grande distribution et l'élimination d'un grand nombre de petits commerces, peut-elle se lire comme un déclin commercial rural ? Comme une contribution à la fragilisation rurale ? Face à cette question, plusieurs hypothèses peuvent être avancées, nous conduisant à définir différentes catégories de « centralités commerciales » et à analyser leur évolution.

I.- « COMMERCE RURAL FRAGILE » : UNE NOTION A INTERROGER

L'idée que le commerce rural et plus généralement l'espace rural dans son ensemble sont « fragiles », voire « déclinants » ou « en désagrégation » est de prime abord une évidence. Toutefois, trois hypothèses nous conduisent à envisager cette idée avec prudence. Tout d'abord, cette conception d'un commerce déclinant dans une zone déclinante dépend peut-être fortement de la définition attribuée au terme « rural » et au terme « fragile ». Les ambiguïtés concernant la définition (et notamment la définition statistique) de l'espace rural sont bien connues. Par exemple, les analyses qui peuvent être faites de l'espace rural sont bien différentes selon que l'on se consacre exclusivement aux communes de moins de 2 000 habitants ou selon que l'on prenne en compte toutes les communes hors aires urbaines.

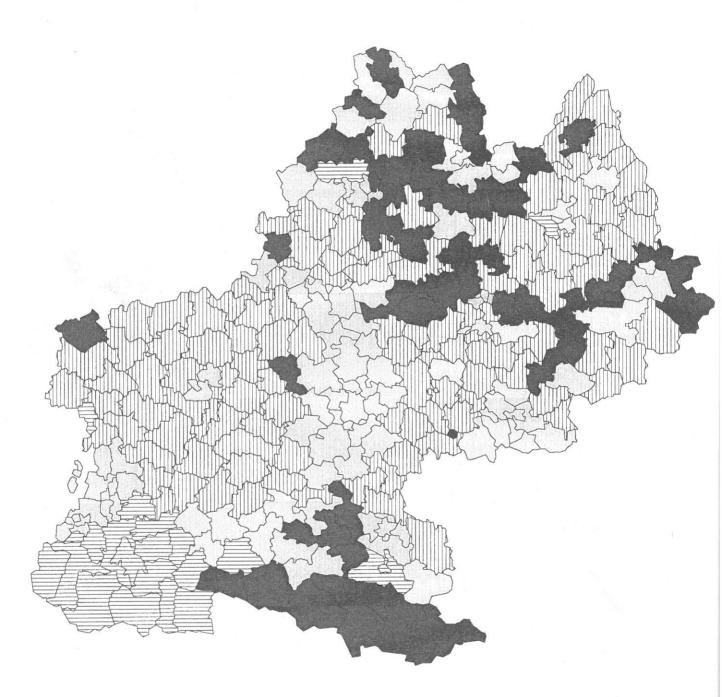
Quant aux ambiguïtés concernant la définition des termes « espace fragile », la comparaison de deux cartes de la région Midi-Pyrénées en donne un exemple (fig. 1 et 2). Au regard de l'évolution démographique, la plupart des cantons de cette région sont en déclin et peuvent être considérés comme fragiles. Par contre, au regard d'une batterie de 18 indicateurs socio-économiques (entre autres : densité de population, évolution démographique mais aussi accès à divers équipements, évolution de l'agriculture, part des actifs tertiaires, taux de chômage...), alors seule une minorité de cantons peuvent être considérés comme fragiles, si nous suivons la démarche de la Direction Régionale de l'Agriculture.

RÉGION MIDI-PYRÉNÉES :
TYPES D'ÉVOLUTION DÉMOGRAPHIQUE 1962-1990.





RÉGION MIDI-PYRÉNÉES : LA FRAGILITÉ SOCIO-ÉCONOMIQUE DES CANTONS.



source : d'après étude DRAF Midi-Pyrénées, in Rapport du Comité Economique et Social de Midi-Pyrénées : L'aménagement et le développement rural de Midi-Pyrénées, 10.04.1989.

réalisation: M. Pouzenc.

0 10 20 50 km

cantons les plus fragiles

cantons à dominante agricole, sans fragilité nette

cantons en reconversion tertiaire, sans fragilité nette

cantons sous forte influence urbaine

Ensuite, si elle rend compte globalement des évolutions en cours, cette conception d'un commerce déclinant dans une zone déclinante généralise peut-être un peu vite des dynamiques qui sont en fait très diverses au sein de l'espace rural. La désagrégation du tissu commercial est-elle générale dans tous les milieux ruraux ? Les créations de supermarchés en milieu rural ne doivent-elles être analysées que comme un accroissement des aires d'influence urbaines et une augmentation de la dépendance du rural par rapport à l'urbain ? Toute création de supermarché dans un pôle de plus de 2 000 habitants doit-elle être considérée comme un phénomène urbain ? Nous sommes là encore invités à un retour sur la définition de l'espace rural, certains pôles de plus de 2 000 habitants, au regard de différentes caractéristiques, pouvant être considérés comme ruraux et non comme urbains (H. Jayet, 1996).

Enfin, cette conception d'un commerce déclinant dans une zone déclinante ne néglige-t-elle pas l'hypothèse que le rural et l'urbain sont des catégories qui changent de nature, notamment du fait d'une profonde évolution des pratiques et des représentations des habitants durant ces dernières décennies ?

II.- DÉFINIR LES CENTRALITÉS COMMERCIALES EN ESPACE RURAL

Face à ces interrogations concernant la notion de « commerce rural fragile », nous avons tenté de préciser quelles sont les évolutions que connaît actuellement le commerce alimentaire dans la région Midi-Pyrénées. Pour tenir compte des hypothèses que nous venons d'expliciter, notamment celle selon laquelle les pratiques des habitants impulsent une transformation des catégories spatiales « rural » et « urbain », nous avons tenté de prendre pour référentiel les espaces de vie de ces habitants.

Pour définir ces espaces de vie, nous avons questionné 120 habitants d'une zone-test, au sud de Midi-Pyrénées. Le questionnaire avait essentiellement pour objectif de cerner les principaux déplacements quotidiens, hebdomadaires, voire saisonniers, des personnes

interrogées. Ce questionnaire a été complété par environ 70 entretiens, auprès d'habitants de la zone-test et auprès d'habitants de deux autres départements. Ces différentes enquêtes font apparaître principalement cinq niveaux d'espace de vie.

Espace de vie	Centralité	Définition statistique
Villageois	-	commune
Pluri-villageois	"petit centre" dans la majorité des cas	au moins 3 petits commerces alimentaires et/ou un supermarché
Centré sur un bourg	bourg	bassin de vie quotidienne
Centré sur une ville	petite ville, ville moyenne	agglomération de plus de 10.000 habitants
Centré sur la métropole	Agglomération toulousaine	Agglomération toulousaine

Apparaît tout d'abord un espace de vie centré sur le village, et qui correspond assez bien au territoire de la commune.

Vient ensuite le niveau pluri-villageois, qui regroupe en général moins d'une dizaine de communes, et qui correspond par exemple au territoire des regroupements pédagogiques intercommunaux ou au territoire de regroupements associatifs. A ce niveau, l'existence d'une centralité n'est pas obligatoire, même si, dans la majorité des cas, on retrouve une commune un peu mieux équipée que ses voisines, et qui tend à jouer ce rôle central. Il n'existe pas de définition statistique de ce type de centralité. De manière empirique, la définition qui nous paraît la plus adaptée à ce niveau, du moins sur le plan du commerce alimentaire, correspond à une commune équipée d'au moins trois petits commerces alimentaires ou d'un supermarché. Evidemment, cette définition n'est pas totalement satisfaisante. Il existe quelques cas-limites, dans le piémont pyrénéen où le seuil pertinent est en dessous de trois petits commerces, et à proximité de la métropole, où par contre le seuil pertinent est plus élevé.

Troisième niveau, l'espace de vie centré sur un bourg. Par rapport à ce que les personnes interrogées qualifient de "bourg", la définition statistique qui correspond le mieux est celle des centres de bassins de vie quotidienne, autrement dit les communes pourvues des douze équipements qui, pour l'INSEE, sont les plus significatifs d'une fréquentation quasi quotidienne. Là encore, la définition n'est pas complètement satisfaisante. Il existe quelques cas-limites entre bourgs et petits centres, Cierp-Gaud et Saint-Béat, par exemple, s'apparentant plutôt à des petits centres, d'après nos enquêtes, alors que leur équipement a conduit l'INSEE à les répertorier comme centres de bassins de vie quotidienne.

Quatrième niveau, l'espace de vie centré sur la ville. La définition statistique la plus proche de ce que les habitants appellent "ville" correspond aux agglomérations de plus de 10 000 habitants. Le zonage en aires urbaines apparaît trop restrictif.

Enfin, le dernier niveau correspond à l'espace de vie centré sur la métropole toulousaine.

Sur la base de ces définitions, nous avons exploité les inventaires communaux, pour suivre l'évolution de l'appareil commercial alimentaire.

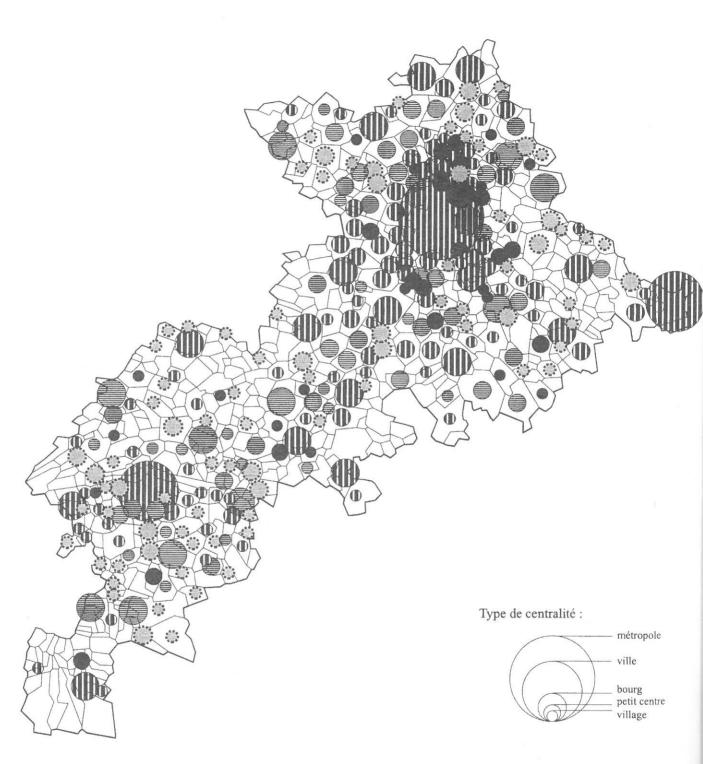
III.- L'ÉVOLUTION DES CENTRALITES COMMERCIALES RURALES

Les résultats qui peuvent être exposés à ce jour concernent la Haute-Garonne. Ce département a l'avantage de présenter une importante diversité de zones rurales (zones de montagne, de plaine, de coteaux), avec des niveaux d'enclavement et des types de répartition de l'habitat très variables (habitat très diffus ou au contraire très concentré dans les villages). Sur la figure 3 se retrouvent, pour ce département, les cinq niveaux de centralité : la métropole toulousaine, les deux villes de Saint-Gaudens et Revel, les bourgs, les petits centres et l'ensemble des villages équipés d'au moins un petit commerce alimentaire.

L'exploitation des trois derniers inventaires communaux (1979, 1988 et 1998) fait ressortir quatre types d'évolution :

figure 3:

LE COMMERCE ALIMENTAIRE EN HAUTE-GARONNE : ÉVOLUTION DES CENTRALITÉS ENTRE 1979 ET 1998.



0 10 20 30 km

sources: Inventaires communaux 1979, 1988, 1998.

réalisation M. Pouzenc.

Evolution 1979-1998 de l'appareil commercial alimentaire pour chaque centralité :



création



stabilité ou croissance



décroissance



. disparition

- Les apparitions de centralités qui n'existaient pas en 1979 ; plus précisément, ce sont soit des ouvertures de petits commerces alimentaires dans des villages, soit des villages qui sont devenus des petits centres parce que les petits commerces alimentaires y sont devenus supérieurs ou égal à trois ou parce qu'un supermarché s'y est ouvert ;
- Les centres dont l'appareil commercial alimentaire s'est accru, par hausse du nombre de petits commerces alimentaires ou par création ou agrandissement d'une grande surface ;
 - Ceux dont l'appareil commercial alimentaire a régressé ;
- Et les centres qui ont disparu entre 1979 et 1998 ; plus précisément, ce sont les villages qui ont perdu leur dernier petit commerce alimentaire, ainsi que les communes qui étaient des petits centres en 1979 et qui sont ensuite passées en dessous de trois petits commerces alimentaires.

Au regard du commerce alimentaire, la métropole et les deux villes sont en croissance, du fait de l'expansion de la grande distribution.

Pour les bourgs, il ne semble pas y avoir eu de création ou de disparition entre 1979 et 1998, mis à part deux ou trois cas-limites de petits centres qui étaient peut-être des bourgs en 1979 et des bourgs en 1988, et qui ne le sont peut-être plus aujourd'hui. Pour en être tout à fait sûr, il aurait fallu que le zonage en bassins de vie quotidienne élaboré par l'INSEE ait été réalisé non seulement avec les données de 1988 mais aussi avec les données de 1979 et de 1998, ce qui, à notre connaissance, n'a pas été fait.

Il ressort par contre que 18 bourgs ont connu un accroissement de leur appareil commercial alimentaire, contre 11 qui ont connu une régression. En première analyse, la zone qui comprend le plus de bourgs en croissance est celle où l'accroissement démographique est important, c'est-à-dire la zone située à moins d'une demi-heure de Toulouse. Parallèlement, la

zone qui comprend le plus de bourgs en déclin est celle qui est en décroissance démographique, c'est-à-dire tout le sud du département.

En poussant l'analyse un peu plus loin, on trouve quatre bourgs à proximité de Toulouse qui, contrairement aux autres, sont en déclin (Grenade, Verfeil, Montastruc et Montgiscard). Bien qu'ils se trouvent en zone de croissance démographique, ils sont fragilisés par la proximité des centres commerciaux toulousains. De la même manière, dans des zones rurales relativement isolées et en déclin démographique, se trouvent cinq bourgs qui sont en croissance (Montréjeau, Luchon, L'Isle-en-Dodon, Montesquieu, Cazères). Bien qu'ils soient situés en zone de déclin démographique, ils semblent renforcés par leur isolement, par leur éloignement vis-à-vis de la concurrence.

Au niveau des petits centres apparaît un important mouvement de concentration de l'appareil commercial: on compte 23 disparitions contre 14 créations, le nombre de croissances étant à peu près équivalent au nombre de déclins. En outre, une partie des petits centres en création ou en croissance correspond à un éclatement de la centralité des bourgs, dans le sens où, comme dans les zones urbaines, l'appareil commercial de certains bourgs devient multipolaire, notamment du fait de l'implantation de supermarchés dans des communes limitrophes. Les créations se font surtout aux environs de la métropole et par fractionnement de bourgs. Les déclins concernent surtout les petits centres proches de pôles de rang supérieur.

Quant aux centres villageois, on compte 18 créations contre 61 disparitions et 19 croissances contre 53 régressions. La concentration de l'appareil commercial y très forte, selon des principes similaires à ceux qui s'appliquent au niveau des petits centres et au niveau des bourgs : les centralités qui se créent ou qui se renforcent sont particulièrement nombreuses dans les zones rurales de la périphérie toulousaine, ce qui n'empêche pas qu'une partie des centralités de ces zones sont fragilisées ou éliminées par la concurrence des centres

commerciaux situés à proximité. De la même manière, les centralités qui régressent ou qui disparaissent sont particulièrement nombreuses dans les zones rurales relativement isolées et en déclin démographique, ce qui n'empêche pas la croissance ou même la création de centralités, dans ces zones où la concurrence de proximité est devenue très faible.

Ce redéploiement de l'appareil commercial, fortement lié à l'expansion de la grande distribution est aussi à relier à l'évolution des pratiques des habitants, telles qu'elles apparaissent dans les enquêtes effectuées. Il ressort d'une part que les mobilités des habitants s'accroissent fortement, et d'autre part que le clivage ville/campagne demeure très prégnant, tout en étant en cours d'évolution. Les habitants développent un attachement à leurs espaces de vie ruraux par opposition aux inconvénients attribués à la ville. En même temps, le recours à la ville est systématique pour pallier les inconvénients de la campagne. La ville et la campagne sont alors investies de sentiments d'appartenance, de valeurs et d'usages qui se complètent. Notamment, espaces de vie ruraux et espaces de vie urbains sont fortement conjugués dans les pratiques quotidiennes. Cette évolution des rapports ville/campagne est résumée par l'une des locutrices : « On a quand même la chance de pouvoir être vite en ville et de pouvoir en revenir vite ».

Cette évolution des pratiques des habitants entretient de multiples liens avec le redéploiement de l'appareil commercial. L'accroissement de la mobilité des consommateurs, associée à l'expansion des grandes surfaces, favorise fortement la concentration de l'appareil commercial. Mais en même temps, cette évolution des pratiques constitue une opportunité pour certains centres, aussi bien de niveau villageois ou pluri-villageois que de niveau « bourg ». Tout d'abord, les centres relativement isolés peuvent drainer plus facilement et dans un rayon plus large une clientèle devenue plus mobile. Avec l'accroissement de la mobilité des consommateurs, la notion de clientèle de proximité prend un sens un peu plus étendu. L'évolution des pratiques constitue également une opportunité pour les centres qui se situent à proximité des principaux axes de circulation et qui peuvent capter les flux de

migrations ville/campagne. Enfin, cette évolution des pratiques bénéficie aux centres qui peuvent être qualifiés de "têtes de pont" de la multi-résidence. Par exemple dans le piémont pyrénéen, la complémentarité entre la clientèle des résidents permanents et la clientèle des résidents temporaires explique pour une bonne part le maintien, voire la réimplantation en certains points, de l'appareil commercial.

En conclusion, l'approche récurrente qui traite les relations entre commerce et espace rural uniquement en terme de déclin demande à être nuancée. La concentration de l'appareil commercial est indéniable et très forte, mais ne peut pas être assimilée strictement à une fragilisation des espaces ruraux. Ce serait se priver d'une analyse des centralités émergentes en milieu rural et d'une analyse des complémentarités que les habitants tissent entre leurs usages de l'espace rural et leurs usages de l'espace urbain.

Bibliographie:

JAYET (Hubert), 1996: Flux et position des espaces ruraux, RERU, n°2, pp. 383-394.

- POUZENC (Michaël), 1997: Les nouvelles logiques de localisation des grandes surfaces et des petits commerces alimentaires: le cas du Comminges, des années 1970 à nos jours, *Revue belge de Géographie*, Bruxelles, , n°121, pp. 47-55.
- POUZENC (Michaël), 1998 : Les stratégies renouvelées du commerce alimentaire en espace rural, *Montagnes Méditerranéennes*, Grenoble, automne, n°8, pp. 39-46.
- POUZENC (Michaël), 1999 : Les pratiques spatiales des habitants : une recomposition des territoires et des rapports ville-campagne, *Géodoc*, Toulouse, janv., pp. 112-116.
- SOUMAGNE (Jean), 1996 : Géographie du commerce de détail dans le Centre-Ouest de la France, Poitiers, éd. J. Soumagne, 676 p.